

Vivre à Vicq



Bulletin municipal – Juin 2011



Directeur de la publication : Bernard JACOB

Comité de rédaction : Sylvie CARRE, Nadia BIGOT, Jean Louis COTTET, Fabienne MAROILLE

PLAN LOTISSEMENT DE LA NOEL

CABINET DE GEOMETRE-EXPERT

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL INFORMATISE

Commune :
Vicq-sur-Gartempe

Numéro d'ordre du document d'arpentage : **670 P**
Numéro d'ordre du registre de constatation des droits :
Cachet du service d'origine :

Cabinet des Impôts Foncier
37, rue de la Broclandière
43000 CHATELLERAULT Cedex
Tél : 05 49 29 00 00 - Fax 05 49 2 06 73
cdif.chatellerault@finances.gouv.fr

CERTIFICATION

(Art. 25 du décret n° 55 471 du 30 avril 1955)

Le présent document d'arpentage, certifié par les propriétaires soussignés (3) a été établi (1) :

A - Et après les indications qu'ils ont fournies au bureau :

B - En conformité d'un piquetage : _____ effectué sur le terrain;

C - D'après un plan d'arpentage ou de bornage, dont copie ci-jointe, dressé le **6.09.10** par M. **SUREAU** géomètre à **Chatellerault**

Les propriétaires déclarent avoir pris connaissance des informations portées au dos de la chemise 6463

A **Vicq/Gartempe**, le **6.09.10**

Section : AL

Qualité du plan :

Echelle d'origine : 1/2000

Echelle d'édition : 1/2000

Date de l'édition : 09/09/2010

Support numérique :

Document d'arpentage dressé

par M. **Pascal SUREAU**

à : **CHATELLERAULT**

Date : **09/09/2010**

Signature :

(1) Pour les cas particuliers, l'arpentage est effectué sur site d'une superficie égale ou inférieure à celle du terrain à lotir, dans le format B, les propriétaires peuvent avoir effectué eux-mêmes le piquetage.
(2) Pour les cas particuliers, l'arpentage est effectué sur site d'une superficie égale ou inférieure à celle du terrain à lotir, dans le format B, les propriétaires peuvent avoir effectué eux-mêmes le piquetage.
(3) Pour les cas particuliers, l'arpentage est effectué sur site d'une superficie égale ou inférieure à celle du terrain à lotir, dans le format B, les propriétaires peuvent avoir effectué eux-mêmes le piquetage.



COMMUNE DE VICQ SUR GARTEMPE

TERRAINS A BATIR VIABILISES

A VENDRE au prix de 14 euros TTC le m²

Pour tous renseignements sur les modalités de vente,
S'adresser à la Mairie – Tél : 05 49 86 22 65

Le Mot du Maire

Chères Vicquoises, Chers Vicquois,

Le bulletin municipal qui vous est distribué, au rythme de 2 fois par an, vous permet d'être informés de l'actualité communale, résumée ci-après :

- Le 22 Avril, le budget de la commune a été adopté par le conseil municipal. Les taux d'imposition qui n'avaient pas été augmentés depuis 1984, ont été majorés de 5 % ; leur niveau restera toutefois, très raisonnable, comparativement à ceux appliqués dans de nombreuses autres communes voisines.
- Les travaux d'entretien de la voirie, la viabilisation du lotissement de « La Noël », comprenant la confection de la voie de contournement, ainsi que l'assainissement de « La Chataigneraie » sont terminés. La réfection de la cour de l'école est programmée pendant les prochaines vacances scolaires.
- Habitat 86 a obtenu, le 6 juin 2011 le permis de construire pour 4 logements destinés à la location, sur le lotissement de « La Noël » ; les travaux commenceront à l'automne prochain. Les autres terrains viabilisés sont à vendre au prix de 14 euros TTC le m².
- Un terrain de 45 ares, situé à l'entrée du bourg sur la route de Pleumartin, a été acheté par la commune, à Mme Monique ROY née PLAUD ; une aide départementale de 20 % a été obtenue. Le conseil municipal a proposé au département de la Vienne, de céder une partie du dit terrain, afin qu'il réalise un rond point, pour améliorer la sécurité de la circulation, sur cette route départementale. Ce projet est en cours d'instruction afin d'examiner sa faisabilité technique et financière.
- Depuis le 16 Mai, le bureau de poste est ouvert 12 heures 30 par semaine, soit 5 après midis par semaine du lundi au vendredi de 14h à 16h30. Cette amplitude d'ouverture, qui a été imposée par la poste, ne pourra pas être modifiée, au cours des 2 prochaines années, soit jusqu'à fin 2013.
- Le 20 Mai 2011, votre conseil municipal a débattu de 2 projets importants :
 - La réfection de l'église qui a fait l'objet d'un chiffrage établi par un architecte d'un montant de 392 598 euros TTC. Les travaux ne pourront être réalisés qu'en les programmant en plusieurs tranches ; les plus urgents concernent le clocher et la sécurité de la façade ouest de l'église.
 - La construction d'un local commercial neuf, dans le jardin de la poste, afin de faciliter la cession-reprise du café, comme cela a déjà été mis en place à Vicq, pour la boulangerie et l'épicerie. Une étude de marché, indispensable à l'obtention des financements, a été confiée à la Chambre de Commerce. Cependant, si la reprise du commerce s'avérait possible, dans le cadre d'une transaction privée, il est bien évident que la commune ne concurrencerait pas le repreneur et abandonnerait le projet.

Je me permets de souligner que ces 2 projets ne sont pas sur le point d'être exécutés car ils doivent faire l'objet de demandes de financement, au préalable. Retenez que, dans l'hypothèse la plus favorable, si et seulement si des subventions avantageuses sont obtenues, les travaux ne commenceront qu'au cours de l'année 2012.

.../...

- Depuis quelques mois, l'Etat est en train de mettre la réforme territoriale, en application. Au niveau local, cela se concrétisera par des transferts de compétences au profit des communautés de communes qui seront de moins en moins nombreuses et donc de plus en plus importantes. A ce jour, le projet initial, de Monsieur Le Préfet, est de rattacher la commune de Vicq au Chatelleraudais, soit à une collectivité de plus de 60 000 habitants. Les communes limitrophes de la nôtre, Angles sur l'Anglin et St Pierre de Maillé seraient intégrées au Chauvinois soit à une collectivité d'environ 20 000 habitants. A titre personnel, je préférerais que la Communauté de Communes des Vals de Gartempe et Creuse composée de 11 communes soit maintenue car je pense qu'il sera plus facile pour une commune rurale comme Vicq de faire entendre sa voix au sein d'une collectivité rurale de petite dimension, plutôt qu'au sein d'une collectivité urbaine de grande dimension.

Comme vous pouvez le constater, nous sommes dans une période de plus en plus compliquée, tant sur le plan de l'évolution juridique de nos collectivités que sur celui des financements de nos investissements. Malgré ces évolutions, votre conseil municipal a toujours des projets qui ont pour objectif, le développement de la commune. Je remercie mes collègues élus, de cette « positive attitude » qui m'impose de rechercher les financements car « le pire pour notre commune, serait de ne pas avoir de projets ».

Je termine en vous remerciant, toutes et tous, pour votre contribution à la vie de la commune, en particulier pour les animations estivales et je souhaite enfin que lorsque vous lirez ces lignes, la pluie tant attendue, aura permis d'arroser la végétation.

Bonne lecture à vous toutes et à vous tous.

Bernard JACOB

N'OUBLIEZ PAS
NOTRE FEU D'ARTIFICE ANNUEL
SAMEDI 2 JUILLET

Venez nombreux !

Vie de la commune

Principales délibérations :

Lotissement de la Noël :

Habitat 86, ayant acquis 4 terrains, a déposé une demande de permis de construire le 28 avril 2011.

Le conseil municipal a décidé la mise en vente de 12 terrains au prix de 14 euros TTC le m² :

- AL380 = 9 a 37ca
- AL379 = 9 a 65 ca
- AL381 = 8 a 57 ca
- AL382 = 7 a 65 ca
- AL383 = 7 a 66 ca
- AL384 = 7 a 65 ca
- AL385 = 9 a 43 ca
- AL386 = 7 a 65 ca
- AL387 = 7 a 49 ca
- AL388 = 7 a 04 ca
- AL367 = 7 a 05 ca
- AL391 = 6 a 94 ca

Aux conditions suivantes :

- l'acquéreur fera son affaire personnelle de la demande de permis de construire dans un délai maximum d'un an à compter de son acquisition.
- l'acquéreur aura l'obligation de construire dans un délai de 4 ans à compter de la date d'acquisition du terrain.
- Il ne sera attribué qu'une parcelle par demandeur. L'acquisition d'une seconde parcelle pourra être envisagée dans les mêmes conditions seulement après l'achèvement de la construction sur la première parcelle.
- En cas de non respect de ces engagements, il pourra être demandé la résiliation de la vente ou le versement de dommages intérêts.

Projet de rénovation de l'Eglise :

Le conseil municipal a procédé à la consultation d'architectes du patrimoine agréés concernant notre projet de rénovation de notre Eglise St Léger du 12^{ème} siècle. Cinq architectes ont répondu à la consultation et le conseil municipal a retenu la proposition de M. Bernard RUEL de Blois. Il proposait un avant projet sommaire pour la somme de 4500 euros HT et un taux de 8,5 % du montant total des travaux pour le suivi du chantier.

Le 20 Mai 2011, M. Bernard RUEL a présenté au conseil municipal son avant projet qui fait l'objet d'un chiffrage total de 392 598 euros TTC décomposé en plusieurs tranches.

Achat d'un terrain :

La commune a acquis une parcelle d'une superficie de 45 ares cadastrée AZ253 au prix de 12 000 euros soit 2,66 euros le m² à Mme Monique ROY. Une partie de cette parcelle pourrait permettre d'envisager la création d'un rond point à l'entrée du bourg sur la RD 14 afin d'assurer la sécurité de la circulation dans ce secteur.

Travaux de voirie et chemins ruraux :

Des travaux de renforcement de diverses voies communales et de chemins ruraux ont été effectués par les entreprises COLAS et PIOT.

Des travaux de confection sur la voie de contournement ont été effectués par l'entreprise COLAS pour un montant de 45 056,50 euros HT.

Transport scolaire :

Le Conseil Général, organisateur du transport scolaire, modifie la participation du fonds de concours des communes pour le transport scolaire des élèves de l'école primaire. La commune participera donc à compter du 1^{er} janvier 2011 à hauteur de 30 % au lieu de 25 %.

Vie de la commune

Principales délibérations :

Subvention pour la Classe de neige :

Le 4 Juin 2010, le conseil municipal avait délibéré pour une participation aux frais occasionnés par la classe de neige des enfants de l'école d'une durée de 6 jours en janvier 2011.

32 enfants ont participé à ce séjour du 31 janvier au 5 février. En conséquence, la participation de la commune s'élève à 120 euros par enfant soit 3840 euros.

Subvention pour un festival :

La « Fausse Compagnie », association de la Roche Posay propose l'organisation d'un festival à Vicq du 17 au 23 Octobre 2011. Le conseil municipal décide d'attribuer à cette association une subvention de 500 euros et demande à ce que l'entrée soit gratuite pour les enfants de l'école.

Taux d'imposition :

Le conseil municipal décide de l'augmentation des taux d'imposition qui n'ont pas évolués depuis 1984.

TAUX D'IMPOSITION 2011 VICQ

(valeur en %)	Taux de référence 2010	Taux votés pour 2011
Taxe habitation	11,06	11,62
Taxe foncière (bâti)	11,5	12,08
Taxe foncière (non bâti)	28,56	30,00

Pour information, voici les taux votés pour 2011 par la commune de Pleumartin : Taxe habitation (13,73 %) – Taxe foncière bâti (16,27 %) – Taxe foncière non bâtie (33,31 %)

NOUVEAU

A votre service dans la commune

EURL « Les Copeaux Dorés »

Ebénisterie d'art, Menuiserie traditionnelle

Matthieu Fert

Lieu dit « Chantegros »
86260 Vicq-sur-Gartempe
06 45 56 92 20

Vie de la commune

BUDGET COMMUNAL

Compte administratif

Le compte administratif 2010 laisse apparaître un excédent de fonctionnement de 80.968,61 € et un déficit d'investissement de 57.304,14 €, soit un excédent global de 23.664,47 €

Il est à noter que sur cet excédent, des travaux pour un montant de 98.050 € et des recettes pour 48.500 € étaient prévus et non réalisés au 31/12/10.

Le résultat global de l'exercice, compte tenu des travaux prévus non réalisés, se solde par un déficit de 25.885,53 €.

Budget

Section de fonctionnement :

Le montant de la section de fonctionnement s'élève à 494.534 €

Recettes :

Dotation Etat	239.884 €
Impôts et Taxes	221.250 €
Produit Services	2.400 €
Produit Gestion	18.000 €
Atténuation charges	13.000 €
Total	494.534 €

Dépenses :

Charges Caractère Général	171.700 €
Charges de personnel	170.600 €
Indemnités des élus	26.000 €
Remboursement Intérêts Emprunts	16.000 €
Charges Exceptionnelles	1.300 €
Participations et Subventions	45.960 €
Virement à la Section Investissement	39.554 €
Amortissements	23.420 €
Total	494.534 €

Section d'investissement :

Le montant de la section d'investissement s'équilibre à la somme de 220.244 €.

Recettes :

Réserve	80.970 €
Reports Subventions Travaux 2010	48.500 €
Subventions	10.000 €
Virement de la section fonctionnement	39.554 €
Immobilisations	23.420 €
Fonds compensation TVA	17.800 €
Total	220.244 €

Dépenses :

Remboursement Capital des Emprunts	18.750 €
Voirie	22.139 €
Reports Travaux 2010	98.050 €
Cour Ecole	16.000 €
Déficit Investissement Reporté 2010	57.305 €
Matériel	2.000 €
Etude pour Eglise	6.000 €
Total	220.244 €

BUDGET ASSAINISSEMENT

Compte administratif

Le compte administratif de l'exercice 2010 du service assainissement laisse apparaître un excédent de fonctionnement de 62.708,51 € et un déficit d'investissement de 78.064,50 €, soit un déficit global de 15.355,99 €.

Budget

Section de fonctionnement :

La section de fonctionnement s'équilibre à la somme de 115.140 €.

Recettes :

Produit des Redevances	
Assainissement	38.000 €
Excédent Antérieur Reporté	50.820 €
Amortissements Subventions	26.320 €
Total	115.140 €

Dépenses :

Entretien de réseaux	15.800 €
Frais de personnel	3.500 €
Autres Charges de Gestion	1.200 €
Amortissements	38.620 €
Virement à la section d'investissement	49.390 €
Redevance Agence de l'Eau	2.500 €
Remboursement Intérêts des emprunts	4.130 €
Total	115.140 €

Section d'investissement :

La section d'investissement s'équilibre à la somme de 214.501 €.

Recettes :

Report Subventions	104.211 €
Fond compensation TVA	10.400 €
Amortissements	38.620 €
Virement à la section de fonctionnement	49.390 €
Réserve	11.880 €
Total	214.501 €

Dépenses :

Report travaux 2010	38.029 €
Amortissements	26.320 €
Dépenses imprévues	26.312 €
Assainissement La Châtaigneraie	30.000 €
Remplacement Pompe	10.000 €
Remboursement Capital Emprunt	5.770 €
Déficit 2010 reporté	78.070 €
Total	214.501 €

Cent lecteurs à la BIBLIOTHEQUE de Vicq !

Les quatre bénévoles de la bibliothèque, Nadia Bigot, Julie Howitt, Monique Rocher et Edmée Rouet ont eu le plaisir de fêter leur centième inscrite, une petite fille, Agathe. Elle représente un avenir de nombreuses lectures, car nous espérons l'avoir longtemps comme lectrice.

Nous continuons nos activités d'animations avec « Lire en Vienne », en octobre-novembre. Sur le thème de l'eau et des rivières, nous aurons des expositions présentées la semaine du 3 au 8 octobre avec une soirée- lecture le samedi 8 octobre à la bibliothèque.

Cet été, nous ne fermons pas, et nous serons présentes aux heures d'ouverture : les mercredis et vendredis de 15 h à 18 h et le samedi de 10 h à 12 h.

Parmi les nombreuses nouveautés du dernier semestre, voici quelques titres :



Granotier, Sylvie. La Rigole du diable. Albin Michel, 2011. 354 p.

Le passé ne meurt jamais. Chargée de la défense d'une femme que tout accuse, une jeune avocate voit ressurgir un

autre crime jamais élucidé : celui de sa propre mère, quand elle était enfant. La " Rigole du diable " n'a pas livré tous ses secrets...



Stockett, Kathryn. La couleur des sentiments. Ed. J. Chambon, 2010.

Jackson, Mississippi, 1962. Dans quelques mois, Martin Luther King marchera sur Washington pour défendre les droits civiques. Mais dans le

Sud, toutes les familles blanches ont encore une bonne noire, qui a le droit de s'occuper des enfants mais pas d'utiliser les toilettes de la maison. Quand deux domestiques, aidées par une journaliste, décident de raconter leur vie au service des Blancs dans un livre, elles ne se doutent pas que la petite histoire s'apprête à rejoindre la grande, et que leur vie ne sera plus jamais la même.

Un petit site INTERNET qui a tout d'un grand

<http://www.vicq-sur-gartempe.fr>

Le site internet de la commune est en ligne. Vous pouvez découvrir des informations en cliquant sur les différentes rubriques du menu à gauche de l'écran.

La page d'accueil présente brièvement la commune et sa situation géographique tandis que les actualités nous informent des projets en cours.

Vie communale et vie économique nous emmènent au coeur de l'activité de la mairie et des acteurs économiques de Vicq.

Les services proposés à la population sont décrits et présentés : associations, services publics locaux, informations pratiques.

Vous pourrez ensuite télécharger les documents mis sur le site, explorer les liens, ou vous rendre directement sur les sites de la Communauté de communes des Vals de Gartempe et Creuse et sur celui du Service public, le site de l'administration française.

Des erreurs et des imperfections demeurent sans doute, nous allons améliorer les différentes pages. N'hésitez pas à nous faire part d'erreurs ou de dysfonctionnements en nous écrivant sur la rubrique « Contact ». Nous les corrigerons le plus rapidement possible.

Bonne navigation.



Zoom sur l'ADMR...

L'ADMR de la Roche-Posay, Vicq-sur-Gartempe et Angles-sur-l'Anglin recrute des bénévoles.

Vous êtes un homme ou une femme, jeune retraité(e) ou salarié(e) et vous êtes disponible ? Venez rejoindre notre équipe de bénévoles de l'association ADMR de la Roche-Posay, Vicq-sur-Gartempe et Angles-sur-l'Anglin.

Devenez la force vive de l'association bénévole ADMR, responsable de terrain et créateur de lien social. Vous contribuerez à aider matériellement et moralement à domicile, à tous les moments de leur existence, toute famille ou personne habitant de la Roche-Posay, Angles-sur-l'Anglin et Vicq-sur-Gartempe.

11 000 bénévoles participent à l'action du premier réseau de proximité.

Vous voulez vous sentir utile, maintenir un lien social, avoir une reconnaissance, ou valoriser vos connaissances et vos compétences, contactez l'association ADMR de la Roche-Posay. Votre association ADMR vous donnera toutes les informations et répondra à vos questions.

Maison des services ADMR

Place de la République

86270 La Roche-Posay

Tél : 05 49 23 01 60

Email : info.assolarocheposay.fede86@admr.org

Comité FNACA

Vicq-sur-Gartempe/Angles-sur-l'Anglin

Récapitulation des événements depuis le début de 2011

- 9 janvier : galette des Rois de notre Comité AFN Vicq/Angles : 67 personnes présentes.
- 22 février : obsèques de notre camarade adhérent Aimé Rabeau. Nous assistons nombreux à la cérémonie ; nos collègues de St-Pierre-de-Maillé s'étaient joints à nous. L'adieu à « Dédé » s'est manifesté avec nos drapeaux et notre association a offert une plaque commémorative honorant sa sépulture.
- 26 février : déjeuner dansant dans la salle des fêtes d'Angles : 136 convives présents.
- 19 mars : célébration du 49^{ème} anniversaire du cessez le feu en Algérie ; participation de notre comité d'Angles, St-Pierre et Vicq. Dépôt de gerbes aux monuments aux morts et lecture du message FNACA. Les vins d'honneur ont été généreusement offerts par les municipalités. Un banquet de clôture a été organisé à la salle des fêtes de Vicq avec le concours du restaurant le Grêbe de Lureuil.
- 24 mars : réalisation d'un voyage en car au cabaret de l'Ange bleu à St André de Cubzac (45 personnes présentes et satisfaction générale).
- 14 avril : 51^{ème} Congrès départemental à Chauvigny et inauguration d'une stèle du 19 mars 1962 à la mémoire de nos camarades disparus.
- 8 mai : cérémonie du 8 mai ; commémoration de la victoire de 1945. Pour ce devoir de mémoire, nous déplorons toujours les absences d'adhérents et de nos compatriotes ainsi que des enfants des écoles. N'oublions pas que nos aînés ont combattu pour nous.

Nous participerons à la fête des batailles de Vicq, le dimanche 31 juillet en tenant comme chaque année le stand des boules.

Il est prévu que la cérémonie du vendredi 11 novembre 2011 soit suivie d'un banquet pour nos adhérents avec participation.

Par ailleurs, notre assemblée AFN avec distribution des cartes FNACA 2012, s'effectuera à la salle des fêtes de Vicq à la date du vendredi 18 novembre 2011. Nous comptons sur tous nos adhérents munis du règlement de leur cotisation.

Vie des Associations

Un festival à Vicq



**Du lundi 17 octobre
au dimanche 23
octobre 2011**

.La Fausse compagnie, créée en 2007, s'est toujours donnée pour but de montrer son travail de création sur le territoire de la Communauté de communes des Vals de Gartempe et Creuse. Aussi, s'installe-t-elle sur l'ancien champ de foire de Vicq, avec un chapiteau et le « Baltring' Théâtre ».

Cet ancien parquet de bal itinérant abritera la billetterie, la buvette, un espace restauration, l'apéro-soupe, des expositions et une scène d'expression libre. Le festival se déroule sur une semaine entre le montage, les répétitions, les représentations et le démontage. Les associations locales sont associées à l'organisation.

Plusieurs représentations permettront aux artistes en résidence de faire mieux connaître leurs créations. Chansons, clowns, théâtre, en un mélange des genres, façon cabaret, nous permettront d'entendre et de voir tout un univers artistique.

U.S. VICQ

Au soir de l'avant-dernière journée de championnat, l'U.S. Vicq pouvait pousser un ouf de soulagement. Le club avait enfin la certitude que ses équipes 1 et 2 étaient maintenues !

L'équipe première, qui en trois ans s'est offert une victoire en coupe Jolliet-Rousseau et deux montées, évoluait pour la première fois de son histoire en 2^{ème} division. A noter que Vicq est la deuxième plus petite commune de la Vienne à posséder une équipe de ce niveau.

Outre son nécessaire apprentissage de la D2, l'équipe, qui s'apprêtait à

entamer la saison avec un effectif restreint, a dû de surcroît faire face aux blessures de longue durée de quatre joueurs. Un véritable casse-tête pour Michel Dallay qui a été obligé de repenser presque entièrement son schéma de jeu. Il n'a pu aligner son effectif à peu près au complet que lors des tous derniers matchs. Vicq doit sans aucun doute son salut à la solidarité exemplaire qui a prévalu tout au long de la saison sur le terrain et hors du terrain. Ces blessures ont bien sûr eut des répercussions sur les équipes 2 et 3, cette dernière jouant en entente avec Angles. Bertrand Mérigard, le coach de la 2, peut lui aussi s'enorgueillir d'avoir réussi à maintenir son équipe en

Un Comité des Fêtes actif

« Un air breton flottera sur la Gartempe le 31 Juillet »



A la veille de notre voyage en Périgord Noir, je vous adresse ces quelques lignes pour vous remercier encore pour votre présence et votre engagement dans toutes nos manifestations annuelles.

Alors que l'on peut prévoir les moissons en juin, c'est bien le 31 Juillet que nous nous retrouverons comme à l'habitude au bord de la Gartempe pour notre grande fête annuelle. Les associations de Vicq y seront très bien représentées, j'en suis sûr. Une nouveauté cette année : la présence du BAGAD de KREVENN BALZAC. Une musique et des danses de type breton donneront un écho tout particulier à nos diverses prestations tout au long de cette journée. Une belle réunion en perspective !

Venez nombreux !

5^{ème} Division, malgré ce contexte défavorable.

N'oublions pas les supporters ; ils ont su pousser nos joueurs vers la victoire, mais aussi les reconforter quand ils n'avaient pas gagné. Nous les en remercions.

Enfin, un grand coup de chapeau peut être donné à tous (et à toutes) les bénévoles qui ont œuvré durant toute la saison pour que le club reste un exemple dans le secteur. Un club ne peut en effet bien vivre que si ses membres agissent en ayant à l'esprit, non leur fierté personnelle mais l'intérêt général de l'association. Jusqu'ici, c'est heureusement le cas à l'U.S. Vicq.

Site de l'Association :

<http://vgca.free.fr/>

Courriel : vgca@free.fr

Siège social : Mairie de Vicq

Tél. secrétariat :

05 49 86 66 18

05 49 86 12 32

Découverte du patrimoine caché

Les activités de printemps qui nous ont occupés pour préparer la Journée du Patrimoine de Pays du 19 juin et que vous avez été nombreux à fêter, nous ont menés vers plusieurs lieux d'observation d'un patrimoine plus discret, souvent dérobé à nos regards : anciennes mines, souterrains-refuges, caves ...

Ainsi en mars, nous sommes allés en Brenne, accompagnés par Mme Chantal Deschamps de la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) observer quantités de volatils d'eau.

Dans la vallée de l'Anglin, nous sommes allés à la découverte des anciennes loges de vigne en pierre sèche et des carrières de pierre à sarcophages. Bien d'autres recherches nous ont mobilisés pour aller au devant de ce « patrimoine caché » et vous le faire connaître.

Inventaire du patrimoine des vals de Gartempe et Creuse

Alors que VGCA cherchait des endroits insolites, maintenant désertés (tels les souterrains-refuges où nous n'avons plus la nécessité d'entreposer les récoltes pour les soustraire à un éventuel envahisseur !), l'opération d'inventaire du patrimoine culturel des Vals de Gartempe avait commencé ... par la commune de Vicq-sur-Gartempe. Vous avez été très nombreux à la Journée du Patrimoine à échanger avec M. Yann Oury, chercheur au Service de l'inventaire du patrimoine culturel de la Région, sur Vicq et les Vals de Gartempe.

Le développement du pays

Nous vous en avons déjà parlé, *Vals de Gartempe, Creuse, Anglin – Patrimoine et*

Développement continue de s'investir dans les travaux du Conseil de Développement.

La Journée des Associations : @SSO.COM que le Conseil de Développement organise pour la troisième année aura lieu le **dimanche 11 septembre** (le lieu sera précisé ultérieurement). C'est l'occasion de mieux connaître les activités sportives, culturelles, de bien-être, que les associations de la Communauté de communes peuvent offrir à l'ensemble des habitants.

Quelques dates à retenir :

- Dimanche 4 juillet : brocante vide-grenier de l'Association – Réservation : 05 49 86 15 00
- Dimanche 24 juillet : participation à la Fête des Battages
- 1-2-3 août : Festival *Les Chaises musicales* de l'Ass. Au Fil des Ondes
- 1^{er} – 7 août : Exposition « Patrimoine caché » à l'Espace Mose, La Roche Posay
- Dimanche 11 septembre : Participation à la Journée des Associations
- 18 septembre – Journée européenne du patrimoine : Ouverture de la Villa des Iles, inscrite aux Monuments Historiques depuis décembre 2010. Exposition sur l'*Art Nouveau*
- 17 – 23 octobre : Festival artistique et festif organisé à Vicq par *La Fausse Compagnie*
- En octobre réunion d'information et d'échange de VGCA, ouverte à tous
- Samedi 10 décembre 20h – Concert de Noël : Ensemble vocal LURRA, chants traditionnels basques. En partenariat avec le Comité des Fêtes.

Très bel été à tous !



Au mois de mai, l'Ass. VGCA et l'Ass. Pierres d'Angles ont organisé deux journées chantier pour apprendre à remonter un mur en pierre sèche. Vous pourrez voir le résultat au fond du Champ de Foire à Angles-sur-l'Anglin.



Association

«Au fil des ondes»

Siège : Mairie de Vicq-sur-Gartempe
86260 Vicq-sur-Gartempe

Chères Vicquoises, chers Vicquois,

L'accueil chaleureux de nos villages, les rencontres conviviales entre le public et les musiciens, la qualité acoustique de nos églises séduisent toujours autant le Quatuor Ebène et nous pouvons nous réjouir de leur fidélité alors qu'ils sont maintenant célèbres. Ainsi nous avons organisé avec eux un concert de Printemps le 4 Juin à St Pierre de Maillé.

Ce concert de musique classique a réuni 140 personnes. Les auditeurs se rappelleront longtemps cette soirée : dès le début, nos musiciens très heureux de retrouver leur public ami, annoncèrent qu'ils ajoutaient au programme, pour le plaisir, trois morceaux de Schumann et la 1^{ère} Sonate pour violon et piano de Brahms. Nous avons alors découvert le jeu merveilleux de la pianiste Shani Diluka et la voix splendide de Marion Tassou. Après l'entracte, le ciel par son orage ajouta à la liberté des artistes une note de poésie merveilleuse en nous privant d'électricité et en amenant nos quatre musiciens à jouer et chanter à la lueur des cierges les mélodies de Schubert et de Ravel .

Maintenant nous préparons le 4^{ème} festival « Les chaises musicales » de cet été. Raphaël Merlin, directeur artistique des Chaises Musicales et violoncelliste du Quatuor Ebène, tient tout particulièrement à garder au festival ses deux axes complémentaires : il invite d'une part des musiciens célèbres avec lesquels les « Ebène » prennent plaisir à jouer, d'autre part des artistes talentueux qu'ils ont choisis pour offrir au public la variété des « musiques du monde ».

C'est la voix que le 4ème Festival mettra à l'honneur les 1, 2 et 3 août 2011 avec les célèbres cantatrices Natalie Dessay et Karine Deshayes.

Deux jours de concert à Vicq avec :

- Le 1^{er} août sur la pelouse de la Mairie, le concert de Jazz « **Fiction** » du Quatuor Ebène.
- Le 3 août à 18h, dans notre église, un concert classique par le Quatuor Ebène puis un pique nique sur la pelouse, suivi d'un concert de musiques du monde avec le trio « Pedra Paper Tisora ». Ces deux concerts à Vicq ouvriront et clôtureront le Festival « Les Chaises Musicales » 2011.

Programme complet et tarifs

Lundi 1^{er} août 2011 Vicq-sur-Gartempe

Pelouse de la Mairie à 20h30

Concert JAZZ

«**Fiction**» : **Quatuor Ebène, Natalie Dessay soprano, Richard Héry batterie.**

16 standards du jazz et de musique populaire.

Les musiciens et leurs invités convoquent les figures de Charlie Chaplin, Rita Hayworth, Chick Corea, les Beatles, Brad Mehldau, Bruce Springsteen ou Nicholas Roubanis qui a composé le thème du film culte de Quentin Tarantino : Pulp Fiction. Les transcriptions et arrangements sont de leur main.

Prix des places : 18€- 15€ pour les membres (50% scolaires, étudiants, gratuit - 12 ans)

Mardi 2 août 2011 SAINT-SAUVEUR

Église Saint-Antoine 15h et 19h

(reprise du même programme)

Concert CLASSIQUE

Natalie Dessay soprano, Karine Deshayes mezzo-soprano, Shani Diluka piano,

Quatuor Ebène

Histoire de Babar de Poulenc, airs d'opéra de Mozart, Rossini, mélodies de Brahms, duos d'opéra (Chabrier, Delibes) par Natalie Dessay (soprano, récitante), Karine Deshayes (mezzo-soprano), Shani Diluka (piano) et le Quatuor Ebène.

Prix des places : 22€- 20€ pour les membres (50% scolaires, étudiants, gratuit - 12 ans)

Mercredi 3 août 2011 Vicq/Gartempe

1^{ère} partie : Classique - Église Saint-Léger

Quatuor Ebène

- Ludwig Van Beethoven :
 - quatuor en Ut# mineur op. 131
- Alexander Borodine : 2^{ème} quatuor en Ré majeur

Pique nique sur la pelouse

2^{ème} partie : Musiques du monde -Pelouse

Trio « Pedra Paper Tisora »

Sandrine Monlezun chant, clavier, percussion. Etienne Gruel chant, Zarb, derbouka, daf, cajon, bouzouki. Efrèn Lopez chant, rebab, oud, santour, vièle à roue, daf.

Prix des places : 20€ - 17€ pour les membres (50% scolaires, étudiants, gratuit - 12 ans)

Réservation

06 79 44 09 38 (à partir du 1^{er} juillet)

Pass pour le festival : 55€ - 50€ pour les membres

Le soutien financier et logistique de notre commune nous est très précieux et nous permet d'aller de l'avant. Nous tenons à remercier Monsieur le Maire Bernard Jacob et le Conseil Municipal pour les encouragements et l'intérêt qu'ils portent à la réalisation de l'édition 2011.

En 2011, l'association, en plus du concert de printemps, a aussi organisé dans les écoles de Vicq, Angles sur l'Anglin et St Pierre de Maillé une découverte des instruments classiques et un éveil à la musique du monde grâce aux élèves du Conservatoire de Région de Poitiers.

Une visite guidée de Saint-Pierre de Maillé conduite par Jean-Louis Bruère et la participation de ValExpo est prévue le 20 juillet avec un pique nique au bord de l'eau.

Le Quatuor Ebène et l'association «Au Fil des Ondes» souhaitent que la diversité des répertoires et le très haut niveau des interprètes fasse plus aimer encore la musique dans notre région. Aussi, en cette période où l'obtention de subventions est difficile, nous lançons un appel à toutes les personnes amoureuses de la musique afin qu'elles adhèrent à l'association pour contribuer au succès de ses actions

Renseignements

E-mail : aufildesondes@orange.fr

Site : <http://www.aufildesondes.com>

06 79 44 09 38 - 05.49.86.46.93 - 05.49.86.29.11

Etat Civil

Naissances :

Maxine

Fille de Maxime FOURMAUX et de Lucie CANTIN
le 20 janvier

Maëva

Fille de Siegfried PROPP et de Malika BOISSEAU
le 24 avril

Toutes nos félicitations aux nouveaux parents

Mariage :

Guillaume DUFRESNE et Rachel LANCESSEUR
le 16 avril

Tous nos vœux de bonheur aux nouveaux mariés

Décès et Sépultures :

Gérard CHATILLON (60 ans) - le 14 janvier

Aimé RABEAU (72 ans) - le 18 février

Olivier LARCHER (61 ans) - le 16 mars

Marie Françoise GUERINEAU (64 ans) - le 12 avril

Michel COLLIN (84 ans) - le 17 avril

Andrée QUANTIN née DUCERF (87 ans) - le 28 avril

Gilberte ROBIN née GENET (79 ans) - le 5 juin

Robert BLANCHARD (75 ans) - le 9 juin

Toutes nos condoléances aux familles éprouvées



V I E N N E

Tombés du nid mais pas abandonnés !

Il arrive souvent de découvrir de jeunes oiseaux « tombés » du nid : ils ne sont pas nécessairement en danger ! Tombés ou sortis avant même de savoir voler (ce qui est très fréquent chez les chouettes et hiboux), ces jeunes ne sont pas abandonnés et ils ont toutes les chances de grandir normalement, si quelques précautions sont prises. Lorsque vous trouvez un jeune oiseau hors de son nid, il faut chercher à l'y replacer. Si le nid n'est pas accessible, placez le jeune hors de portée des chats et à proximité immédiate du lieu de découverte (sur un mur, un arbre...), dans un carton ouvert, si besoin. Vous pouvez aussi placer de jeunes hirondelles tombées d'un nid cassé dans un autre nid déjà occupé par des jeunes d'un âge proche ; elles seront nourries avec ces autres jeunes. Si c'est un rapace, prenez quelques précautions pour saisir l'oiseau : utilisez des gants et un tissu épais (une veste, une couverture) pour lui couvrir la tête et lui plaquer les ailes sur le corps.

Les parents du jeune égaré ne sont souvent pas loin ; ils viendront le nourrir au plus tôt. Contrairement aux mammifères, les oiseaux n'ont pas le sens de l'odorat et vous pouvez le replacer sans craindre que les parents refusent de s'en occuper. Si l'oiseau s'est blessé en tombant, appelez la LPO Vienne rapidement au 05 49 88 55 22 et placez-le dans un carton percé de quelques trous, au frais et au calme. Nous vous donnerons alors par téléphone les conseils appropriés avant son rapatriement vers un centre de soins pour animaux sauvages.

Pour toute question sur les oiseaux, contactez Chantal DESCHAMPS, Correspondante locale LPO au 05 49 86 06 37



V I E N N E

Ligue pour la Protection des Oiseaux de la Vienne
389 avenue de Nantes • 86000 POITIERS
Tél 05 49 88 55 22 • Fax 05 49 30 11 10
vienne@lpo.fr • <http://vienne.lpo.fr>

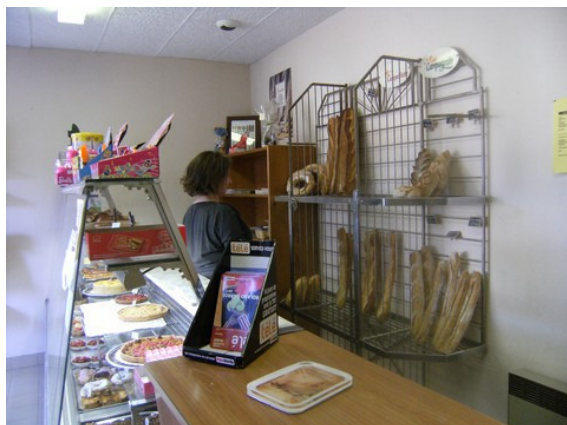


Illustration : Hirondelle de fenêtre venant nourrir ses jeunes au nid.

Photo : Michel Granger-LPO



La boulangerie de Vicq-sur-Gartempe



Depuis 12 ans Angélique et Eric tiennent la boulangerie de Vicq-sur-Gartempe. Cette boulangerie, dont les locaux appartiennent à la commune, avait été inaugurée en novembre 1987.

Dans l'après-midi du samedi 28 mai 2011, Plume Verte va les rencontrer dans leur boulangerie pour découvrir les coulisses de la fabrication du pain de 4, du pain de 2 et de la baguette. A 17 heures la pâte à pain est déjà prête dans le pétrin, faite avec 50 litres d'eau, de la farine, de la levure et du sel pour préparer les 240 baguettes et 140 pains du lendemain.

Angélique est dans la boutique et Eric s'affaire à peser des gros pâtons de 7 kg 300 pour faire 24 baguettes et de 13 kg 300 pour faire 24 pains. Il travaille en musique et peut profiter de ses enfants qui jouent dans la cour ou viennent lui dire bonjour en passant. Il faut de la place pour ranger ces gros blocs de pâte et les saupoudrer de farine pour éviter qu'ils ne collent dans les cuvettes où ils sont gardés. Une fois la pâte séparée en gros pâtons, il faut la découper en petits pâtons, il utilise une diviseuse qui découpe la pâte en 24

petits pâtons qui donneront ensuite un pain ou une baguette. Ces petits pâtons qui ont la forme d'un petit rectangle sont soigneusement placés dans un repose pâtons fait de gouttières en feutrine, chacune en contenant environ dix. Ensuite les pâtons sont engouffrés dans une façonneuse qui aplatit la pâte puis l'enroule pour former pains et baguettes.



Une fois prêts, notre boulanger les place délicatement sur des toiles de lin, elles mêmes posées sur les grilles qui seront placées pour la nuit dans une « chambre de pousse ». Il y a six ans nos boulangers ont investi dans une « chambre de pousse », une chambre qui permet de garder le pain à basse température (5°C) la nuit et de programmer une élévation de la température (22°C) très tôt le matin, trois heures avant de le mettre au four, vers 6 heures ou 6 heures 30. Cette « chambre de pousse » qui a remplacé le « parisien » d'autrefois permet de préparer la pâte la veille au soir et d'éviter de passer la nuit à préparer le pain.

Le lendemain dimanche, vers 10 heures du matin, jour de la fête des mères, Angélique est dans la boutique et Eric prépare des fraisières, des tartes aux fruits et les cinquante baguettes commandées par les footballeurs vicquois qui ont organisé un tournoi et une fête en mémoire de « Bettrave ».



Avant d'enfourner les baguettes il les entaille d'un coup sec avec une lame, ensuite il les laisse cuire environ 30 minutes au four.

Une fois bien dorées il les sort et les saisit dans ses mains alors qu'elles sont brûlantes (80 à 90 °C), « un coup de main à prendre » dit-il et « quand je me brûle il me faut taper des mains et ça passe ».

Elles sont posées à la verticale dans des paniers à roulettes, soit pour aller en boutique soit pour partir en tournée avec Angélique. Le dimanche la tournée est plus courte et aujourd'hui elle a pris un peu de retard car avec la fête des mères il y avait plus de commandes de gâteaux.



Angélique et Plume Verte partent pour la Châtaigneraie, la Borde et Montin avec du pain frais. Un coup de klaxon et les habitués viennent acheter leur pain, parfois Angélique voit un petit mot avec une consigne ou un petit carnet où la date et la quantité de pain demandée sont indiqués, Angélique n'a plus qu'à marquer le prix, la note est payée en fin de mois. Certains ont aménagé leur boîte aux lettres avec une gouttière pour abriter le pain par temps de pluie. Parfois Angélique aide des personnes âgées à porter une charge et autres petits services qui accompagnent son bon pain.

L'après-midi, les baguettes du matin sont arrivées sur le terrain de football. Vont-elles gagner la coupe ?

Plume Verte le 30/05/2011.

